

Un nouveau mode de scrutin pour l'élection municipale

- Une nouvelle Métro à 49 communes
- Noyarey/Veurey : un partenariat entre nos polices municipales
- Remplacement du panneau d'information lumineux

ARRÊT

sur images

les événements du trimestre



1

22 novembre

Soirée d'accueil des nouveaux arrivants

Le maire, l'équipe municipale et les présidents d'associations présents accueillent une fois par an les personnes qui ont fait le choix de s'installer sur Noyarey. Cette année, près d'une quarantaine de néo-Nucérétiens avaient fait le déplacement pour rencontrer les services de la mairie. Chaque famille est repartie avec la mallette du nouvel arrivant qui comporte diverses publications utiles à l'installation.



2

24 janvier

Rencontre avec les délégués de classe

Le maire accompagné de Gisèle Frier, conseillère municipale déléguée aux écoles, de Pierre Bonnois, Directeur Général des Services et de Tatiana Mathieu, responsable du service enfance-jeunesse, a accueilli la directrice de l'école élémentaire et la délégation des délégués de classe. Ces derniers ont présenté à la mairie une liste de travaux ou d'aménagements qui leur tenaient à cœur ; ce qui leur a permis de repartir avec la promesse que l'ensemble serait réalisé par les services municipaux.



3

27 janvier

Repas à la cantine des écoles

Des élus et des responsables de services municipaux ont participé au déjeuner annuel en compagnie des enfants, de parents d'élèves et des directeurs des écoles, pour discuter des sujets d'actualité scolaire.



4

12 février

Visite de l'établissement Guillaud Traiteur

Une délégation composée d'élus et de parents d'élèves a visité les établissements «Guillaud Traiteur» basés à La Côte Saint-André, qui fournissent les repas des scolaires et des seniors dans le cadre du portage de repas à domicile. Ils ont pu constater les efforts de ce traiteur qui privilégie la filière courte (par exemple les viandes bovines sont issues du plateau matheysin).



5

13 février

Réception de la nouvelle salle du rez-de-chaussée de la mairie

Les deux agents du pôle bâtiment des services techniques, Eric Lasne et Philippe Perli, ont travaillé pendant plusieurs semaines la remise à neuf de cette salle très utilisée par les Nucérétiens et les associations. Ainsi, tous les murs et le bar ont été refaits, éclairage compris, pour une livraison dans des tons plus actuels.

Sommaire

dossier

4-5



la commune
au quotidien

6-10

 c'est ma planète

11

 du côté
des services techniques

12

du côté
des associations

13-14

infos
pratiques

15

l'agenda
des manifestations

16

Noyarey
actu



n°18 1^{ER} TRIMESTRE 2014

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey
Mairie, 75 rue du Maupas 38360 Noyarey
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97
Courriel : accueil@noyarey.fr - www.noyarey.fr

Directeur de la publication : Denis Roux - Rédacteur en chef : Didier Custot
Responsable de la communication : Eric Chassery
Ont collaboré à ce numéro : Nathalie Bellon, Sarah Esclanguin,
les associations de la commune

Crédit photos : Mairie, Christian Morel, EC, Nathalie Bellon, Yves Manificat
David Sgambato Fabrice Grondeau, DR

Comité de relecture : Annick Chevallet, Sophie Dupisson, Marie-Agnès Suchel
Maquette et mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie des Eaux
Claires, Echirolles. Dépôt légal à parution.

ÉDITO

Réforme des rythmes scolaires : où en sommes-nous ?

La réforme des rythmes scolaires engagée au niveau national par le Gouvernement a été pour toutes les communes l'occasion d'un travail poussé avec le monde éducatif. A Noyarey, nous avons fait le choix de la mettre en application à la rentrée 2014 et non dès 2013. Au cours de ces mois, le groupe de travail constitué de membres du conseil municipal, du service enfance-jeunesse, des instituteurs, des directeurs d'école mais aussi et surtout des parents d'élèves, a pu travailler dans la sérénité. Nous vous avons fait suivre, par l'intermédiaire du site de la mairie, les échanges que nous avons eus avec la directrice d'académie.

Le groupe de travail a mis l'accent sur la nécessité de collaborer avec les associations nuyéennes volontaires afin d'offrir à nos enfants de vraies activités créatives. L'objectif du groupe de travail étant de pouvoir offrir aux enfants un projet éducatif de qualité, nous avons ainsi demandé une dérogation qui porte sur l'allongement du temps péri scolaire à 1h30 sur deux journées au lieu de 3/4h sur quatre jours.

Comment en effet mettre en place des activités à l'extérieur de l'école (piscine par exemple) ou nécessitant un délai de mise en place important (escalade) en si peu de temps ? Aujourd'hui la balle est dans le camp de la directrice d'académie afin qu'elle s'exprime sur notre demande de dérogation. Vous serez informés de l'évolution de ce dossier.

Le Maire de Noyarey

Un nouveau mode de scrutin pour l'élection municipale

En France, les élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014, à cette occasion un nouveau mode de scrutin a été mis en place pour les communes de plus de 1000 habitants, ce qui concerne Noyarey. Nous vous proposons de consacrer notre dossier à l'explication de ces nouvelles règles.



Qui peut voter lors de l'élection municipale ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct. Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'avoir été inscrit préalablement sur la liste électorale. Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire.

Où se trouve le bureau de vote ?

Celui-ci sera au même emplacement que pour les élections précédentes, à savoir en salle du rez-de-chaussée de la mairie (75 rue du Maupas). Les horaires n'ont pas été confirmés au moment où nous écrivons ces lignes, mais ils devraient être les suivants : 8h-18h.

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors du scrutin (quelle que soit la raison), vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de Noyarey de voter

à votre place. Le vote comptera pour les élections municipales et communautaires.

La procuration doit être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle est gratuite, mais elle doit être faite dans les meilleurs délais.

Qui va-t-on élire lors de cette élection ?

Vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints. A Noyarey, le conseil municipal est composé de 19 membres, maire et adjoints compris.

Vous allez également élire vos deux conseillers communautaires. Les conseillers communautaires représenteront Noyarey au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel la commune appartient, en l'espèce la communauté d'agglomération «Grenoble Alpes Métropole» dite «La Métro» qui a pour objet l'élaboration de projets communs de développement. ■

Combien y aura-t-il de tours de scrutin ?

Il y aura un seul tour de scrutin si une ou deux listes sont présentes. Dans ce cas, il y aura une majorité absolue au 1^{er} tour et donc pas de second tour. Dans le cas contraire, un second tour sera organisé le dimanche 30 mars.

Nouveau

- ▶ Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- ▶ Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- ▶ Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
- ▶ Élection des conseillers communautaires

Attention !

Le mode de scrutin a changé à Noyarey.

Les conseillers municipaux ne sont désormais plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul. En clair, toute écriture apposée sur le bulletin de vote le rendra nul.

A noter, que les bulletins blancs ou les enveloppes vides ne seront pas comptabilisés pour cette élection municipale. La réforme

prenant en compte les suffrages blancs ne sera effective qu'à partir des élections européennes du 25 mai prochain.

A Noyarey, nous élirons également nos deux conseillers communautaires (plus un remplaçant). Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des

candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

A noter :

- Les cartes d'électeurs ne seront envoyées qu'aux personnes nouvellement inscrites sur la liste électorale au plus tard 3 jours avant la date du scrutin.
- En cas de perte ou de vol de la carte d'électeur, il n'y aura pas de duplicata délivré. En revanche, à votre demande la mairie peut délivrer une attestation d'inscription sur présentation d'une pièce d'identité.

Le panachage n'est plus autorisé

Désormais, vous ne devez plus écrire ou rayer de noms sur le bulletin de vote. S'il est annoté, il sera considéré comme nul et votre vote ne pourra pas être pris en compte.

Comment calcule-t-on la composition du conseil municipal entre les différentes listes ?

La liste arrivée en tête se voit attribuer la majorité absolue des sièges, soit 10 sièges dans le cas du conseil municipal de Noyarey. Les 9 autres sièges sont répartis proportionnellement en fonction du score de chaque liste.

L'après élection municipale

Une fois les résultats officiels proclamés par la Préfecture, le conseil municipal doit élire en son sein le maire et les adjoints. Les nouvelles commissions sont également constituées.

Dans les semaines suivantes (fin avril théo-

riquement), le nouveau conseil communautaire élu de la Métro se réunit pour élire le Président, les vice-présidents, le bureau et les commissions.

La Métro est actuellement en pleine évolution : passée de 28 à 49 communes mais avec des compétences inchangées, elle est amenée à encore évoluer au 1^{er} janvier 2015, territorialement et quant à ses compétences. Il n'en reste pas moins que l'ensemble des communes, et particulièrement les maires, continueront d'être représentées et d'être l'organe délibérant de la structure intercommunale.



Marché de Noël du 8 décembre



Une fois n'est pas coutume, le marché de Noël avait lieu cette année en même temps que les illuminations de Lyon, ce qui ne vous a pas empêché d'y participer en masse.

Cette manifestation a donc tenu une nouvelle fois toutes ses promesses, en réunissant l'ensemble des habitants de la commune, dans une rencontre intergénérationnelle. Organisé par la Commission Animation, le marché de Noël permet chaque année à des exposants locaux ou extérieurs de s'installer sur la place Victor

Jat, le temps d'une journée, sous les tentes vertes et blanches montées par l'équipe des services techniques, indispensables en cas de pluie.

Pas moins de 25 exposants étaient présents cette fois en comptant les stands des associations. Vous avez pu découvrir, les dernières créations textiles de Louise Provenzano, toujours aussi attendues par ses clientes, les douces liqueurs et autres ratafias d'Anne Sanel, les magnifiques fleurs de Gérard Gaude ou les délicieux escargots de Mémé Tine, tous des fidèles du marché depuis plusieurs années. La manifestation s'est achevée autour d'un apéritif offert par la municipalité, l'occasion pour tous les habitants de se souhaiter un très joyeux Noël. ■

NB

MAISONS FLEURIES

Les lauréats du concours

Vous avez été plusieurs en juillet dernier à embellir notre cadre de vie avec vos plantations, et à participer au concours du fleurissement du village, mais les gagnants n'ont été dévoilés que mardi 26 novembre, en mairie, à l'occasion de la cérémonie des récompenses. Les premiers de chaque catégorie pour l'année 2013 étaient donc :

- Maisons individuelles : Nicolas Marjanovic
- Entrées, balcons, terrasses : Danièle Carbonari
- Fermes : Vaïa Quincieux
- Commerces : Le restaurant des G's

Ils ont tous reçu un bon d'achat valable chez un fleuriste local, un magnifique bouquet et des chocolats. Le jury du concours communal de fleurissement, composé de Marc Bertoni, responsable des espaces verts, de Muriel Bernard-Guelle et Marie-Agnès Suchel, toutes deux élues, avait également inscrit le village au concours départemental, dans lequel Nicolas Marjanovic et Madame Grébillé se sont distingués en remportant un autre prix.



Beaucoup de géraniums étaient présentés dans vos compositions 2013, en raison d'un mauvais printemps, mais de magnifiques potagers ont été remarqués, alors à quand le prix du plus beau potager ? ■

NB

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ SÉCURISÉE

La durée de validité change

Un décret paru au journal officiel le vendredi 20 décembre 2013 modifie la durée de vie de la carte d'identité qui passe de 10 à 15 ans.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, une carte délivrée à une personne majeure sera valable quinze ans. Concernant une personne mineure, le délai de validité reste

inchangé et demeure le même, soit dix ans. Votre carte a été délivrée après le 1^{er} janvier 2004 ? Si vous êtes majeur vous êtes également concerné. En effet, votre carte reste valable encore 5 ans de plus et ce même si elle présente une date facialement périmée. Vous n'avez donc pas à en demander le renouvellement. Attention, cette mesure ne concerne pas les personnes qui étaient mineures à la date de la délivrance. Concernant vos déplacements à l'étranger, il est conseillé d'utiliser un passeport. Toute-

fois, l'usage d'une carte dont la date initiale de validité est dépassée reste admise. Dans ce cas, il est préférable de télécharger un document multilingue permettant d'informer les autorités du pays étranger de cette nouvelle mesure. Rendez-vous sur le site du ministère des affaires étrangères : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageur, rubrique conseils par pays (sélectionner le pays concerné), puis rubrique Entrée / séjour. Bon voyage ! ■

SOLIDARITÉ

Des pères Noëls à moto

Peut-être avez-vous manqué la première manifestation de «Balade de Noël à Noyarey», organisée dimanche 15 décembre par Yves Manificat. Mais sans doute aussi, que certains d'entre vous ont croisé de drôles de motards, déguisés en Père Noël, juchés sur des rennes à deux roues en cette fin d'année 2013 !

Dès 9 heures le matin plus d'une trentaine de bikers s'étaient donné rendez-vous sur la place Victor-Jat pour rallier Grenoble en cortège, après avoir offert un cadeau, destiné à un enfant et de revenir à leur point de départ.

Cette manifestation, avait pour but de participer au Noël d'enfants nécessiteux, en leur offrant des cadeaux. «Orphelins ou hospitalisés, tous les enfants ont droit à cette fête» insiste Yves Manificat



qui, aujourd'hui plusieurs fois grand père, est particulièrement sensible au bonheur de tous les enfants. Cette manifestation sera reconduite l'an prochain. ■

NB

DONNEURS DE SANG

Véritable tradition : le boudin à la chaudière



Consommé nature, accompagné de pommes ou de purée, le boudin noir reste l'une des plus anciennes charcuteries connues. Dimanche 26 janvier, fidèle au rendez-vous depuis déjà 20 ans, l'Amicale des Donneurs de Sang de Noyarey et Veurey, était sur la place Victor Jat dès l'aube pour le préparer. Un savoir-faire authentique, transmis de génération en génération dans les familles et devenu aujourd'hui une véritable tradition culinaire. Ici cuit à la chaudière, il est aux dires de ceux qui l'ont

goûté le meilleur de toute la région bien sûr ! Et au vue des 140 litres de sang qui ont été utilisés, vous êtes sans doute nombreux à le penser. Grâce à l'investissement de tous les bénévoles de l'association, la manifestation a vite pris des allures de fête du cochon, comme celles qui se faisaient au siècle dernier dans toutes les fermes. Les bénéfices serviront comme tous les ans à financer le spectacle de Noël de l'Amicale des Donneurs de Sang. ■

NB

COMITÉ DES FÊTES

La pastorale a joué à guichets fermés



Une nouvelle fois, le spectacle théâtral de «La Pastorale», organisé par le Comité des Fêtes les 14 et 15 décembre derniers a fait salle comble ! Avec plus de 600 entrées, en seulement deux représentations, les bénévoles de l'association peuvent être satisfaits. Ce rendez-vous rayonne maintenant bien plus loin que les frontières de notre petit village.

Déjà jouée plusieurs fois, la Pastorale a su se renouveler en intégrant cette année les danseuses du ballet du conservatoire de Grenoble, apportant une note féérique supplémentaire, aux différents tableaux comme celui de l'arrivée des Rois Mages, précédés des danseuses et d'un chameau grandeur nature, réalisé par Gilbert Henry. Les voix de la Compagnie d'Art Lyrique ont rythmé le spectacle de leurs chants de Noël et de nombreux comédiens amateurs, majoritairement Nucérétains, ont maintenant pris goût à la scène et y reviennent. Au total, c'est près de 70 personnes qui sont montées sur scène, sous la houlette de Sylvie Allard, pour offrir à tous ce magnifique spectacle. «Une réussite permise grâce à l'implication de tous» précise Annie Henry la présidente.

Un tel projet ne serait pas envisageable sans les aides financières de la commune, du Conseil général et de la Caisse d'Epargne. ■

Quelques chiffres :

Coût total du spectacle : 7 300 euros

Subvention communale attribuée au Comité des Fêtes pour l'ensemble des manifestations annuelles : 10 000 euros

Subvention Conseil général : 850 euros

Subvention Caisse d'Epargne : 150 euros

Le périscolaire en fête



Pour cette fin d'année 2013, les enfants du restaurant scolaire ont eu le plaisir de pouvoir assister à deux spectacles avant les vacances de fin d'année. En effet, Céline Diaz et des enfants du restaurant scolaire avaient préparé lors des ateliers du midi un petit spectacle d'accroport/gym pour leurs camarades.

Le vendredi 20, veille des vacances, les enfants ont pu découvrir la compagnie vocale (<http://lacievocale.pagesperso-orange.fr/>) qui a interprété des chants de Noël. Nous avons aussi pu découvrir parmi les enfants de jeunes talents comme Lilou qui fait partie de la compagnie vocale ainsi que Mathis, Rémi, Lucas, Mathéo et Ewan qui nous ont interprété une chanson de leur création. ■

CCAS

Repas de Noël des anciens



Les premiers étaient sur le parvis de la Maison des associations dès 11h30 le 1^{er} décembre dernier. Pas question pour les anciens d'être en retard à leur repas de Noël offert par la commune. Vous étiez 40 cette année, à venir partager ce temps de retrouvailles et de partage, alors que 195 d'entre vous ont préféré retirer leur colis pour le consommer à la maison. Dans le carton 2013, nos anciens ont pu découvrir une nouveauté, avec ce très joli livre sur les plus beaux villages de France, en plus du traditionnel foie gras, du vin et

autres gourmandises. Pour les autres, c'est dans la salle du Grand Veymont que s'est déroulée la fête. Ce traditionnel rendez-vous de l'Avent est toujours l'occasion de retrouvailles heureuses, alors choisir sa place devient très vite un casse-tête ! Mais une fois les plans de table terminés, tous ont pu échanger des nouvelles de leur famille et finir l'année dans la joie. Une fête qui contribue à rompre l'isolement en favorisant les rencontres et à laquelle tout le monde semble attaché au village. ■

NB

EN BREF



L'apprentissage de la conduite tout au long de la vie

En décembre et janvier derniers, un bénévole de l'association AGIR Isère, en partenariat avec le CCAS, a donné des cours de perfectionnement à la conduite pour les personnes de plus de 65 ans qui souhaitaient une remise à niveau. De l'avis de tous, les années passant et la législation routière évoluant, ces cours étaient très bénéfiques. Si au départ une seule session en décembre devait avoir lieu, face à la demande, une deuxième session a été organisée.

Des agents pour une traversée sécurisée

Vous n'y prêtez peut-être plus attention, mais chaque jour, un agent municipal est présent pour organiser la traversée de la route départementale aux heures de rentrée et de sortie scolaire. Cette organisation demande un roulement entre trois services : la police municipale, l'enfance-jeunesse et les services techniques en cas de besoin. N'oubliez pas d'adresser un sourire à l'agent présent, il est là pour votre sécurité et pour celle de vos enfants !



Prochaines permanences juridiques

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'accueil pour rencontrer l'avocat-conseil de la municipalité qui vous recevra en mairie les vendredis matin à partir de 9h aux dates suivantes : 14 mars, 16 mai, 18 juillet, 19 septembre et 21 novembre.

Système anti bruit salle du Grand Veymont

Les beaux jours vont revenir et avec eux, l'ouverture des fenêtres lors des locations de la salle du Grand Veymont située dans la Maison des associations. Malgré les consignes de la mairie, certaines personnes avaient tendance à ne pas être raisonnables sur le volume sonore, au grand dam des voisins. Depuis quelques semaines, cette salle est équipée d'un système de contrôle des décibels : en cas de dépassement d'un niveau fixé par la réglementation, une coupure provisoire des prises électriques utilisées sera déclenchée. En cas d'abus, cette coupure sera définitive.

La sécurité, c'est tous ensemble



La mairie et la gendarmerie de Sassenage ont signé une convention dans le cadre du dispositif «voisins vigilants». Ce cadre légal va permettre à des quartiers nucléaires volontaires de mettre en place un système de surveillance afin de prévenir les cambriolages et autres délits. Le dispositif repose sur une sensibilisation renforcée de la chaîne d'alerte des forces de l'ordre et sur un interlocuteur privilégié au sein de la gendarmerie. Un quartier volontaire verra bientôt fleurir à son entrée un panneau spécifique provenant du dispositif.



Une nouvelle Métro à 49 communes

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la nouvelle Métro compte non plus 28 communes mais 49. Ont rejoint les 21 communes de deux intercommunalités, la communauté de communes des balcons sud de la Char-

treuse et la communauté de communes du sud grenoblois. Les compétences de la Métro restent inchangées. En revanche, à partir du prochain scrutin électoral de mars prochain, le nombre de représentants des communes sera modifié dans certaines communes, ce qui n'est pas le cas à Noyarey qui conservera deux conseillers communautaires. ■

COMMUNICATION

Un nouveau panneau lumineux

Après de très longues années de service, le panneau lumineux qui servait à annoncer les manifestations communales et associatives s'en est allé. Les dix années d'exploitation ont eu raison de sa santé technique ; pour faire face à cela, nous avons dû commander un panneau qui fera son apparition courant mars. Les associations étaient demandeuses d'un nouveau support visible depuis l'axe très fréquenté de la route départementale. Doté des dernières technologies LED il aura une visibilité accrue par rapport à l'ancien modèle. Pour faire paraître des annonces vous pouvez contacter l'accueil de la mairie. ■



CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Record d'affluence pour une cérémonie appréciée

Comme il est de tradition en chaque début d'année, la municipalité de Noyarey a organisé sa cérémonie des vœux aux habitants. Cette année vous étiez particulièrement nombreux, soit près de 400 personnes à vous être rendues au sein de l'espace Charles de Gaulle. Cette cérémonie qui se veut conviviale a été précédée de la descente aux flambeaux par les enfants de la commune, avec la particularité cette année de mettre à disposition un flambeau électronique équipé de LED, donc sans aucun risque de brûlure pour les plus petits



et qui a fait leur bonheur ; puis ils ont été pris en charge par le service enfance-jeunesse qui a assuré la garderie le temps du discours du maire. ■

Une politique de recrutement optimisée

Entretien avec Pierre Bonnois, Directeur général des services

Combien d'agents compte la commune de Noyarey ?

Pierre Bonnois : «Nous avons 28 équivalent temps plein mais au total, avec les temps partiels, une trentaine d'agents travaillent au quotidien pour la collectivité au service des Nucérétais.»

Ce nombre d'agents est-il important comparé aux villes de même taille ?

PB : «Non, nous sommes dans la moyenne. Il n'est pas question de faire de la surenchère en terme de recrutement afin de ne pas trop alourdir le budget de fonctionnement et conserver des marges de manœuvre en investissement. Ce qui ne nous empêche pas d'offrir plus de services à la population que la majorité des communes de même taille. Noyarey est en effet dotée de tous les services d'une ville plus grande. Avec un informaticien, un urbaniste, un service enfance-jeunesse, un policier municipal, des ATSEM et, bien entendu, tous les autres services plus communs (finances, ressources humaines, accueil, achats, secrétariat, direction, services techniques...), on peut dire que nous sommes organisés comme une grande.»

Comment réussissez-vous à contenir les effectifs tout en offrant un large panel de services ?

PB : «En optimisant les recrutements. On n'a pas le droit à l'erreur dans ce domaine, d'autant que la plupart de nos agents exercent

plusieurs missions parfois très différentes. Je crois beaucoup aux «ressources humaines», aussi bien aux compétences qu'à l'état d'esprit. Nous recrutons donc des agents à la fois compétents et ayant un sens développé du service public local, de la polyvalence, de l'adaptation permanente aussi. Mais il faut reconnaître qu'ils sont tous très sollicités et je leur rends d'ailleurs hommage pour le travail qu'ils effectuent. De son côté, la collectivité essaie d'être la plus reconnaissante possible en valorisant ce travail par un système de primes (Régime indemnitaire) qui est lui aussi supérieur à ce qui se fait dans les communes équivalentes.»

Y a-t-il des critères d'âge ou de statut dans votre recrutement ?

PB : «Non, là encore, c'est la recherche d'efficacité qui prévaut. La fonction publique territoriale évolue avec la société, et c'est heureux. En dix ans, de 2000 à 2010, les effectifs de contractuels ont augmenté de 29 % ! Noyarey n'a pas échappé à cette évolution. Nous recrutons donc aussi bien des titulaires que des contractuels, là où nous trouvons les profils les plus adaptés à notre collectivité et aux services que l'on veut assurer. Nous n'avons pas non plus de critères pré-établis en terme d'âge, mais nous n'hésitons pas à donner toute leur chance aux jeunes, comme les emplois d'avenir et des stagiaires, mais pas seulement.» ■

Pierre Bonnois

Directeur G^l des services

A 47 ans, Pierre Bonnois bénéficie d'une forte expérience des collectivités territoriales, que ce soit au sein de plusieurs communes (Le Fontanil, Port-Barcarès, Piolenc) ou au Conseil général de l'Isère et à Grenoble Alpes Métropole (La Métro). Après avoir déjà travaillé durant 4 ans à la mairie de Noyarey de 2001 à 2005 comme collaborateur du maire et responsable de la communication, c'est en tant que Directeur général des services qu'il est revenu en nos murs depuis octobre 2009.



Jérémy Locatelli

Animateur

Depuis le 30 septembre 2013, Jérémy anime les journées des enfants et des jeunes de Noyarey comme emploi d'avenir à la mairie. A 22 ans ce jeune homme originaire de Voreppe où il est entraîneur de rugby pour les enfants, anime les temps périscolaires et participe aux loisirs des adolescents au sein de l'APJNV. En tant qu'animateur BAFA, il apprécie le contact avec les enfants et les jeunes et envisage de s'orienter sur un diplôme professionnel dans l'animation. Il note qu'à Noyarey, l'équipe du service enfance-jeunesse est très à l'écoute des enfants et des jeunes, car les projets d'animation sont réalisés en fonction des envies de chacun en collaboration avec eux.



Partenariat entre les deux polices municipales



Le 28 janvier, les deux maires Guy Jullien et Denis Roux, accompagnés de leurs agents de police respectifs, étaient présents en mairie de Noyarey pour signer une convention de police pluri-communale. Celle-ci va permettre de mutualiser les moyens des deux agents de police sur les deux territoires communaux ; ainsi Audrey Krawczyk fera des patrouilles communes avec l'agent de police de Veurey. De plus, en cas d'absence de l'agent nucérétais, son homologue de Veurey pourra intervenir sur la commune de Noyarey et vice-versa. Dans les petites communes, ces partenariats de raison vont dans le sens d'une meilleure efficacité sur le terrain. ■

15^e Rencontres Nomades



Les 15^e Rencontres Nomades ont fait escale à Noyarey le 5 décembre dernier. Organisées par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), en partenariat avec la Fondation de France, les rencontres avaient pour thème les paysages industriels de 4 parcs naturels régionaux : le Vercors, la Lorraine, les Monts d'Ardèche et du Pilat. Si le CPIE a pour mission habituelle l'éducation à l'environnement dans le Parc Régional du Vercors, l'association défend et préserve aussi la mémoire de cet espace. Les participants se sont donc interrogés sur le devenir et les savoirs faire d'anciens sites industriels, comme les carrières de l'Echaillon de Veurey ou les carrières de chaux de Baltazar & Cotte de Noyarey, par exemple. A travers le regard décalé d'un artiste, ils ont proposé de leur construire un avenir, en offrant la possibilité aux générations futures d'en lire leur histoire, porteuse d'un pan entier de notre passé. ■

NB

 c'est ma planète

les bons gestes au quotidien

Financer mon projet d'économie d'énergie en 2014

Pour les personnes souhaitant rénover leur logement, un dispositif complet d'accompagnement ainsi que de nombreuses aides sont aujourd'hui disponibles. Le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH) lancé le 19 septembre 2013 par le gouvernement, permet d'être mieux informé, de bénéficier de financements adaptés à sa situation et de faire des économies d'énergie. L'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) est officiellement devenue le Point Rénovation Info Service de l'agglomération grenobloise.

Les dispositifs de l'État

L'ECO-PTZ ou eco-prêt à taux zéro

Ce dispositif permet au propriétaire d'emprunter jusqu'à 30 000€ à 0% pour la rénovation de son logement construit avant 1990. Pour cela il est nécessaire de réaliser un bouquet de travaux (au moins deux actions dans une liste prédéfinie par le gouvernement), ou d'entreprendre des travaux permettant de rendre le logement suffisamment performant. Le dossier est à constituer avant les travaux.

Le crédit d'impôt développement durable

Mis en place en 2005, le crédit d'impôt développement durable octroie des subventions de 15 à 25% du montant du ou des matériel(s) installé(s) et/ou des travaux d'isolation entrepris. Les démarches sont à effectuer lors de votre déclaration sur les revenus l'année suivant celle de la réalisation de vos travaux.

La prime rénovation énergétique de 1350€

Pour la réalisation de deux actions constituant un bouquet de travaux, et sous condition de plafond de ressources, vous pouvez bénéficier de cette prime en remplissant un dossier avant travaux sur le lien <https://asp.renovation-info-service.gouv.fr/fsreh/app.php>

Un taux de TVA à 5.5%

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le taux de TVA applicable aux travaux d'économie d'énergie passe de 7% à 5.5%, sous réserve du respect des caractéristiques techniques et des critères de performances

minimales qui déterminent l'éligibilité au crédit d'impôt développement durable (sinon le taux de TVA sera de 10%).

Les dispositifs des collectivités

A travers l'appel à projets «1000 rénovations basse énergie», la Région Rhône-Alpes accorde des subventions aux maîtres d'ouvrage réalisant une rénovation de leur logement au niveau «BBC rénovation». Sous condition de plafond de ressources et dans le cadre du programme «Sortir du mal logement en Isère» le Conseil général de l'Isère peut également apporter un soutien financier pour des travaux d'isolation de mur ou de toiture. Enfin certaines collectivités proposent aussi des subventions pour différentes actions d'économie d'énergie.

Le soutien de l'ANAH

L'ANAH propose dans le cadre du programme national «Habiter Mieux» des aides comprises entre 35 et 50% du montant des travaux. Pour cela les travaux générés doivent permettre au moins 25% d'économie d'énergie. Ces aides sont soumises à condition de ressources. Chaque projet est unique et toutes les aides mobilisables ne sont pas détaillées dans cet article. Vous pouvez contacter l'ALEC avant la réalisation de votre projet ou consulter la page internet : <http://www.alec-grenoble.org/5951-les-aides-financieres-pour-l-habitat.htm> ■

ALEC – Espace Info Energie 4, rue Voltaire, Grenoble • Tél. 04 76 00 09 19 ou www.alec-grenoble.org

du côté des services techniques leur actualité

Les travaux en cours et à venir

- Installation d'une nouvelle cuisine dans le local de l'Amicale Club et remise aux normes électriques complète.
- Rénovation des jeux du parc de Merone

Les travaux en images

- Plantation d'arbres aux abords des cours de tennis [1]
- Rénovation des cours de tennis [2]
- Elagage du sentier pédestre chemin de Chaunles/chemin du Diday [3]
- Aménagement du massif rue du Maupas [4]
- Pose de pièges pour les chenilles processionnaires des pins [5]
- Etanchéité du bac à fleurs à l'entrée de la mairie [6]
- Taille des végétaux place Victor Jat [7]
- Campagne de ramassage de feuilles dans la commune [8]
- Confection d'un local de stockage des matières dangereuses dans la cour des services techniques [9]
- En partenariat avec la SERGADI : campagne de recherche de fuites afin d'améliorer le rendement du réseau d'eau. Si cela est bon pour les économies d'eau, cela ne peut se faire sans coupures momentanées. La Sergadi a également procédé à des remplacements d'appareillages hydrauliques (vannes de section) [10]

Les autres travaux réalisés

- Mise en place des manifestations : La Pastorale, vœux du maire, marché de Noël
- Travaux électriques et chauffage à la Maison des associations, remplacement de câblages défectueux
- Pose de détecteurs pour allumage et extinction automatique en mairie (économie d'énergie)
- Entretien des voiries communales et des chemins de montagne. Bouchage de trous en enrobés froid et grave 0/25
- Plantation de bulbes (route départementale et écoles)
- Préparation des massifs et réaménagements
- Pose de quilles de sécurité de voiries chemin des Noyers, parc des Biches, chemin Bossu
- Formation et nomination d'un agent de prévention
- Campagne régulière de propreté urbaine



APJNV

Programme de mars

Semaine ski/surf du 3 au 7 mars avec cours ESF, en partenariat avec les Petits Malins.

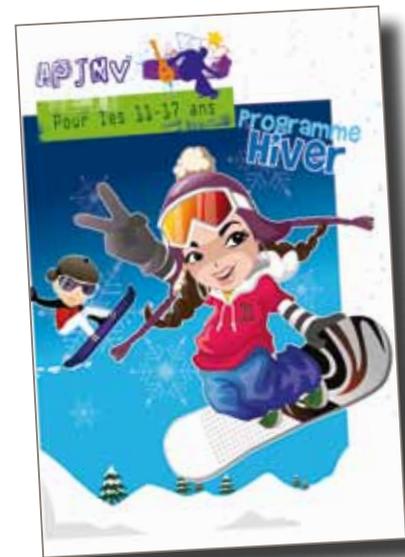
- **Lundi 3** : Journée ski loisirs de 8h à 18h. Salle ouverte de 14h à 18h.
- **Mardi 4** : Crasy snowball. Un paintball de neige, votre arme : des boules de neige. En dessous de 7 inscrits, l'activité ne peut avoir lieu. Accueil en journée ou demi-journée.
- **Mercredi 5** : Journée ski loisirs de 8h à 18h. Cinéma départ 13h. Accueil en journée ou demi-journée.
- **Jeudi 6** : «Gliss» à la colline des Bains, départ 13h. Accueil en journée ou demi-journée. Soirée crêpes party de 19h à 21h30.
- **Vendredi 7** : Journée ski loisirs de 8h à 18h. Patinoire. Accueil en journée ou demi-

journée.

- **Lundi 10** : Journée ski loisirs de 8h à 18h. Salle ouverte de 14h à 18h.
- **Mardi 11** : Bowling/pizzeria. Accueil à partir de 14h. inscription à la journée, retour vers 20h.
- **Mercredi 12** : Journée ski loisirs de 8h à 18h.
- **Jeudi 13** : Karting. Accueil en journée ou demi-journée. soirée raclette de 19h à 21h30.
- **Vendredi 14** : Soccer five, zumba. Accueil en journée ou demi-journée.

Info + : Accueil : journée de 9h à 18h (max 11h), demi-journée à partir de 13h30 (max 14h) sauf mentions spéciales. Journée ski loisirs : Le niveau 2^e étoile est obligatoire (fournir livret ESF). Matériel à fournir et casque obligatoire.

Contact : 04 76 53 73 74



EXPOSITION LES 29 ET 30 MARS

Travaux et créations d'élèves de l'atelier d'arts-plastiques



A Noyarey, le cours de peinture et d'arts plastiques d'Anne-Laurence Terrasse fonctionne depuis maintenant 9 ans. Neuf participants viennent les samedis matin de 9h30 à 12h profiter pleinement du cadre chaleureux de l'atelier, propice à l'expression de leur créativité. Chacun reste libre dans le choix de son projet dans la discipline, soutenu par les conseils d'Anne-Laurence Terrasse artiste-plasticienne. Pour la première fois les élèves exposent leurs productions et invitent les habitants de Noyarey à venir les découvrir le samedi 29 mars de 17h à 20h et le dimanche 30 mars de 15h à 18h à l'atelier. Le vernissage aura lieu le samedi 29 mars à 18h en présence des participants de l'atelier et d'Anne-Laurence Terrasse au 686 avenue Saint-Jean à Noyarey. Venez découvrir une passion, un lieu de création ! Et prochainement, ouverture d'un cours pour les enfants et les jeunes. ■

Tél. : 06 79 05 85 46

Internet : www.annelaurenceterrasse.com

Olivier Zanarelli, auteur compositeur

Le clip du premier single «changer», du 3^e album d'Olivier Zanarelli, vient d'être tourné dans le sud de la France, en compagnie de Zéphyr, un magnifique loup de cinéma, qui a aussi tourné dans le film «Belle et Sébastien» de Nicolas Vanier. Olivier Zanarelli en a confié la réalisation à Cyril Dupas, un jeune réalisateur. «Après avoir beaucoup travaillé avec des humains, j'avais envie de tourner avec un animal sauvage», confie l'artiste.

Une nouvelle fois, c'est grâce au soutien financier de 150 internautes que ce spot a pu être réalisé. Et ce n'est que le début de l'aventure.



En avril prochain, Olivier entrera avec son pianiste Frédérique Canifet, dans un grand studio parisien pour enregistrer son nouvel opus avec Benjamin Tesquet, le

réalisateur des derniers albums d'Elodie Frégé ou d'Elisa Tovati. En marge de cette belle aventure, Olivier Zanarelli continue d'être actif au niveau local, en donnant des concerts un peu partout dans la région ou en s'investissant dans son association Encaoz, présidée par sa sœur Céline Blache. C'est d'ailleurs avec cette association qu'il devrait intervenir dans le cadre du Projet des Rythmes Scolaires de la commune, en animant dans les écoles un projet musical. Pour en savoir plus, découvrir son dernier clip ou soutenir l'artiste, consultez son label indépendant : <http://www.refletdartistes.fr> ■

NB

RELAIS PAROISSIAL

Echo du relais

Un groupe de chrétiens propose une invitation chaque mois à 20h30 précises le 2^e mercredi les mois pairs à Veurey (salle des templiers au 1^{er} étage de l'Espace Brune - médiathèque) et les mois impairs à Noyarey (salle Belledonne - maison des associations).

Pour constituer une fraternité locale ouverte à toutes personnes, pour dialoguer, échanger, partager les points de vue, réfléchir, tout en respectant les idées de l'autre, autour d'un texte de la Bible, avec un animateur. Sans a priori ni jugement, trouver sa place, se sentir à l'aise, pouvoir s'exprimer, découvrir, écouter, échanger, nous aider à mieux appréhender la vie, les événements familiaux, ce qui nous touche. Nous vous attendons fraternellement. ■

Contact : Anne-Marie Guy - Tél. 04 76 53 81 33

CLUB DE SCRABBLE

La Nuit du Scrabble

En cette nuit du 17 janvier 2014, après un apéritif convivial, Anne Chantal Blache, présidente du club, accompagnée de Denis Roux, Maire de Noyarey, a lancé l'annuelle Nuit du scrabble en souhaitant une «bonne nuit» à tous. A cette occasion, toujours très attendue pour être la seule de la région, les membres nucérétiens et leurs deux arbitres, Sylvie et Gérard, ont accueilli 27 participants des communes voisines. L'ambiance festive a néanmoins consacré un peu de sérieux et de concentration lors du déroulement des parties. A l'issue de la première, un buffet a été proposé aux joueurs, puis une deuxième partie, laquelle a fait place au buffet gourmand



préparé par les membres volontaires du club de Noyarey. Sont venues ensuite trois parties spéciales : une partie dite originale avec la pose de 7 lettres sur 8 tirées, puis une partie joker, et enfin une partie «lettres chères». La nuit s'achevant, un dernier moment de détente où chacun «refait» la nuit avec ses prouesses et ses loupés en partageant la brioche des rois avec le café. Eh oui, il est déjà l'heure du petit déjeuner. «C'est la Nuit du scrabble, elle dure toute la nuit, avis aux amateurs...» Un grand merci à tous les membres de Noyarey pour leur investissement dans l'organisation de cette manifestation tant appréciée, et pour avoir «consolé» les moins chanceux par un petit lot. ■



Prochaine manifestation du Comité des fêtes : la présentation d'un reportage sur le Groenland (tous les détails en page agenda).

Comité des Fêtes

L'année 2013 s'est terminée en apothéose avec la Pastorale des Santons de Provence qui a été jouée à guichet fermé les 14 et 15 décembre 2013, ce sont plus de 600 personnes qui ont assisté à cette magnifique fresque de Noël.

L'Assemblée Générale du comité des fêtes s'est tenue le 22 janvier où nous avons donné le bilan moral de l'année ainsi que le bilan financier qui a été approuvé à l'unanimité. La programmation des animations pour 2014 a été annoncée :

15 juin : vide-grenier à l'Espace Charles de Gaulle

13 juillet : bal et feux d'artifice

21 septembre : fête du village ayant pour thème «Esprit carnavalesque».

18 octobre : soirée cabaret (thème à définir)

Décembre : manifestation de fin d'année à définir.

Nous espérons compter sur la participation massive des Nucérétiens pour ces différentes animations. Notre Assemblée Générale a été clôturée par la galette des Rois et le verre de l'amitié. ■

Randonnées pédestres

Dès la rentrée de septembre, le club des randonneurs de Noyarey a repris ses activités. L'association compte 25 inscrits cette année, qui marchent le dimanche, lorsque la météo le permet. Depuis septembre, nous sommes allés aux lacs Robert, au Grand Cheval en Vercors, à la cascade de l'Eyrard, à Choranche, à la Croix du Moine Mort vers Paladru, autour de Pommiers, au Saut du Moine vers Jarrie. Nous avons grimpé la cheminée de Mont Saint Martin, parcouru les Vouillants jusqu'à la Tour-Sans-Venin et participé à la randonnée SIPAVAG à Vaulnavay.

En juin 2013, un week-end organisé dans la vallée du Jabron sous



Sisteron nous a permis de découvrir la haute Provence chère à Giono.

A l'assemblée générale qui s'est tenue le 20 janvier dernier, deux projets ont été évoqués : intercaler quelques sorties plus «sportives» qui s'adresseraient aux plus hardis et effectuer le tour du Mont Aiguille, en deux jours, à la belle saison. Souhaitons de beaux dimanches ensoleillés à ces randonneurs pleins d'énergie ! ■

MAIRIE

04 76 53 82 01

Courriel : accueil@noyarey.fr

Site internet : www.noyarey.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil au public :

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 15h30/17h30

Mercredi : 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h - 13h30/16h30

Samedi : 10h/12h

SÉCURITÉ - URGENCES

Elu d'astreinte* : 04 76 53 92 59

numéro disponible en dehors des heures d'ouverture au public de la mairie

Police municipale : 04 76 95 98 01

Services techniques : 04 76 53 84 53

Gendarmerie de Sassenage : 04 76 27 42 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Centre anti poison : 04 72 11 69 11

Service de l'eau / La Sergadi : 04 76 53 57 35

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33

Électricité : 08 10 33 33 38

SERVICES PUBLICS

Assistante sociale : 04 76 26 36 18

École maternelle La Coccinelle : 04 76 53 93 82

École élémentaire Le Mûrier : 04 76 53 95 71

Cantine : 04 76 53 87 10

Réservation cantine : 04 76 53 73 74

CCAS : 04 76 53 82 01

Bibliothèque : 04 76 53 91 17

La Poste : 04 76 53 95 40

La garderie des P'tits Bouts : 04 76 53 90 07

Les Petits Malins : 04 76 53 83 62

Le service jeunesse - APJNV : 04 76 53 73 74

Transport à la demande SEMITAG : 04 76 20 66 33

Quels déchets dans la poubelle verte ?

Info Tri sélectif (appel gratuit) : 0800 50 00 27

Pour les problèmes de collecte : 04 76 12 29 35

Déchèterie intercommunale : 04 76 26 35 67

de Sassenage - Noyarey ouverte toute l'année

Permanences juridiques : Organisées en mairie sur rendez-vous : 04 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil : Gratuit, prendre rendez-vous en mairie.

Permanence d'un médiateur : en mairie, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, sur rendez-vous.

ESPACE SANTÉ

Médecin, Dr Paumier-Desbrières : 04 76 43 26 65

Infirmière, M^{me} Faure : 04 76 53 81 26

Kinésithérapeute, M. Lejeune : 04 76 50 68 32

Ambulance Belledonne : 04 76 53 52 07

Dauphiné Taxi services-Noyarey : 04 76 53 94 37

(transport privé et sanitaire VSL) et 06 79 30 36 98

EHPAD Résidence Les Vergers : 04 76 86 96 60

Cabinet dentaire : 04 76 53 92 36

Pharmacie : 04 76 53 91 15

S.O.S. Amitié : 04 76 87 22 22

MÉDIA

Correspondant du Dauphiné Libéré

Nathalie Bellon : 06 85 35 87 29

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Marie-Joséphine DINALE

129 rue du Maupas
DP1420010
Ravalement de façade en cours d'instruction

Sarl La Touvière

58 chemin du Moulin
DP1420009
Division parcellaire
Accordé le 10/02

Commune de Noyarey

93 impasse des Glairons
DP1420008
Modification de façade en cours d'instruction

Commune de Noyarey

350 rue Léon Porte
DP1420007
Clôture agricole provisoire
Accordé le 10/02

David GERONIMO

156 chemin de Pra-Paris
DP1420006
Refection d'un cabanon existant + terrasse + mur
Accordé le 17/02

Lionel MARTINIANI

80d chemin de la vigne
DP1420005
Piscine sécurisée
Accordé le 10/02

Alain FORCHERON

lot 4 Le Socrate
DP1420004
Modification de clôture
Accordé le 10/02

VINCIGUERRA

103 rue du Pailler
DP1420003
Ravalement de façade
Accordé le 13/01

Valentine LOZAC'HMEUR et Raphaël CHIFFLET

175 chemin de Chaulnes
DP1420002
Modification toiture et façade
Accordé le 09/01

Sarl La Touvière, Pierre VERNA

58 chemin du Moulin
DP1420001
Division parcellaire en 8 lots
Accordé le 09/01

Christian RONSEAU

189 chemin du Diday
DP1320070
Abri voiture ouvert 20m²
Accordé le 03/02

Louise GREBILLE et Vincent GREBILLE-ROMAND

95 et 107 route de la Vanne
DP1320069
clôtures et piscine
Accordé le 09/01

Philippe JAY

GAEC du Pigeonnier
Les Oves de Bouillat
DP1320068
Démolition/reconstruction d'une grange
Accordé le 09/01

Commune de Noyarey

RD1532 / Rue Léon Porte
DP1320067
Division parcellaire
Accordé le 08/01

Benoît VAN LANDEGHEM

38 chemin du Poyet
DP1320066
Extension de 16,5 m²
Accordé le 17/02

Lucette GROS

Bois du Gélinoit
DP1320065
Coupe d'arbres
Accordé le 27/11

Indivision GREBILLE-ROMAN

107 route de la Vanne
DP1320064
Division parcellaire
Accordé le 27/11

Bernard SAUVE

247 chemin du Moulin
DP1320063
Fenêtre de toit
Accordé le 29/11

Robert LETIZIA

12 lot le Socrate
DP1320062
Ouverture fenêtre et rehausse mur de protection phonique
Accordé le 11/12

PAP, Carole BROC

11 route de la Vanne
DP1320061
Panneau publicitaire de 8m²
Accordé le 27/11

Commune de Noyarey

Rue de l'Eyrard
DP1320060
Division parcellaire
Accordé le 27/11

Joseph ZABATTA

728 chemin des Bauches
DP1320059
Division parcellaire
Accordé le 28/10

Bernard DESCAMPS

Chem. du Poyet, 1 lot les fées
DP1320058
Clôture
Accordé le 27/11

SCI GADAC

443 avenue Saint Jean
DP1320057
Modification de façade (Porte fenêtre et balcon)
Accordé le 28/10

Jean LECOUFFE

32 Chemin Bossu
DP1320056
Extension par création de 2 lucarnes et fenêtre de toit
Accordé le 28/10

Raymonde GAUDE

302 chemin de Pra-Paris
DP1320055
Clôture
Accordé le 28/10

Commune de Noyarey

Rue de l'Eyrard
DP1320054
Division parcellaire
Accordé le 27/09

Sylvie ODDOS

31 chemin du Moulin
DP1320053
Clôture
Accordé le 28/10

Commune de Noyarey

rue François Jorquera
DP1320052
Clôture et deux portails
Accordé le 28/10

Pascal FAUCHÉ

395 rue du Maupas
DP1320051
Clôture et portail
Accordé le 28/10

SCI JM Noyarey

523 route des Béalières
DP1320050
Modification de façade
Accordé le 28/10

PERMIS D'AMÉNAGER

Claude MAGAGNIN

Chemin de Pra-Paris
PA12 2 0001 M2
Réduction de 2 à 1 logement sur le lot AW11a
En cours d'instruction

Grenoblois Aménagement Foncier

chemin des Bauches
PA13 2 0003
Ens. immobilier de 20 maisons indiv. + 6 logts sociaux + 4 logts collectifs
Refusé le 10/02

Atelier Groll

RD1532
PA13 2 0002
Ensemble immobilier de 4 maisons individuelles
Refusé le 06/01

PERMIS DE CONSTRUIRE

David et Nathalie GERONIMO

156 chemin de Pra-Paris
PC 1420001
Renov./ext.maison indiv.
En cours d'instruction

Aymeric MANIFICAT et Isabelle BROCHAND

Les Veillères
PC 1320015
Renov./ext.maison indiv.
En cours d'instruction

Angélique GUDEFIN

Chemin du Souillet
PC 1320014
Ex. maison indiv.56m²
En cours d'instruction

Michael MASCIAVE-TARANTINI

98 rue François Jorquera
PC 1320011-M1
Modification de façade
Accordé le 13/01

Christophe DELMAS

80 rue François Jorquera
PC 1320013
Maison indiv.123,30 m²
Accordé le 06/12

SCI de l'Île Dalmas

14 chemin de l'Île Dalmas
PC 1220026-T01
Transfert de permis
Accordé le 14/10

SCI PGT Le Poyet

767 avenue Saint Jean
PC 1320012
Réhabilitation d'une ferme en logement
Accordé le 06/01

NAISSANCES

autorisées à publication

Le 28 novembre 2013,
Téa MARTINOTY

Le 29 novembre 2013,
Alicia BERARD RAVEL

Le 10 décembre 2013,
Jérôme BRATSCHY

Le 19 décembre 2013,
Rose PENNISI

Le 27 janvier 2014,
Méline KADIRIC

MARIAGES

autorisés à publication

Le 1^{er} février 2014,
Bernadette VEYRON et Jean STACCHETTI

DÉCÈS

Le 5 décembre 2013,
Michelle ROUX-FOUILLET
décédée au Fontanil-Cornillon

Le 31 janvier 2014,
Marguerite DAVALAN
décédée à La Tronche

l'agenda des manifestations

VENDREDI 7 MARS

> **Remise des cartes d'électeur** aux jeunes Nucérétains de 18 ans, salle du Conseil de la Mairie, 19h.

VENDREDI 14 MARS



> **Diaporama.** Venez nombreux assister à la présentation d'un beau reportage sur le Groenland, basé sur une série de photos présentées sur écran et commentées en direct, par un accompagnateur en montagne qui souhaite nous faire partager sa passion et ses connaissances de cette magnifique région du monde. De plus, cet accompagnateur est Nucérétain ! Qui est-ce ? Venez le découvrir à 20h salle du rez-de-chaussée de la Mairie. Entrée libre. Il est souhaitable de réserver auprès d'Annie Henry au 04 76 53 84 45 / 06 30 48 82 36.

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 MARS

> **Exposition peinture** des élèves d'Anne-Laurence Terrasse (voir rubrique vie associative).

SAMEDI 29 MARS

> **Sortie** de l'Amicale Club à Mercuriol avec visite de cave.

VENDREDI 11 AVRIL

> **Passage du Tour Auto** 2014 Optic 2000, épreuve sportive automobile de voitures historiques. Elles emprunteront la route départementale dans le sens Veurey - Sassenage pour un passage prévu dans la matinée.

SAMEDI 12 AVRIL

> **Fêtons Pâques** organisé par le Sou des écoles.

DIMANCHE 13 AVRIL

> **Trail de Noyarey** organisé par l'association «Noyarey Aventure».

SAMEDI 19 AVRIL

> **Loto** de l'Amicale Club.

DIMANCHE 27 AVRIL

> **Floréart**, le marché aux fleurs et aux peintres, place Victor Jat.

DIMANCHE 4 MAI

> **Course** de la montée d'Ezy organisée par l'association «Noyarey Aventure».

17 AU 24 MAI

> **Voyage** de l'Amicale Club à Madère.

VENDREDI 23, SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 MAI

> **Théâtre** : la troupe de la Dent du Loup jouera à l'espace Charles de Gaulle la pièce «Larguez les amarres» de Jean-Paul Martineau, mise en scène de Sylvie Allard.

DIMANCHE 25 MAI

> **Elections** européennes.

DIMANCHE 15 JUIN

> **Vide grenier** organisé par le Comité des fêtes à l'espace Charles de Gaulle.

Le Maquette-Club-Vercors

organise son 1^{er} Salon du
Modélisme




LES 15 ET 16
MARS 2014

Gymnase Charles de Gaulle
A Noyarey - 38360

Le Samedi de 10h à 18h
Le Dimanche de 09h à 17h

Buvette et petite
restauration sur
place

Entrée : 2 €
Gratuit - de 6 ans

